

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES YVELINES</p>	<p>C.C.A.S. DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>	<p>La Celle Saint-Cloud </p>
<p><b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.</b></p>		<p><b>Délibération n° DEL25-14 Du Jeudi 05 juin 2025</b></p>
<p>L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 05 juin 2025, à 17 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués à domicile le 28 mai 2025, se sont réunis dans la salle des Commissions, sous la présidence de Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S., représentant Olivier DELAPORTE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, excusé.</p>		
<p>EN EXERCICE : 17 PRESENTS : 9 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 14</p>	<p>POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0</p>	
<p><b>PRESENTS</b></p> <p>Madame Sylvie d'ESTEVE, Vice-Présidente du C.C.A.S.</p> <p>Monsieur Mohamed KASMI, Maire Adjoint</p> <p><i>Madame et Monsieur les Conseillers municipaux :</i></p> <p>Mme Birgit DOMINICI, M. Jean-François THOMAS</p> <p><i>Mesdames et Messieurs les Membres associatifs :</i></p> <p>Mme Françoise CACLIN, Mme Agnès DEMODE, Mme Tatiana FAGOT, M. Benoît EYMARD, M. Philippe POUDOU</p> <p><b>ABSENTS</b></p> <p>Monsieur Olivier DELAPORTE, Président du C.C.A.S.</p> <p>Mme Dominique PAGES, M. Benoît VIGNES, Mme Françoise ALBOUY, Mme Marie Pierre DELAIGUE, M. Alain ROZANSKI, M. Yves de SAINTIGNON</p> <p><b>PROCURATIONS</b></p> <p>Mme Marie Pierre DELAIGUE à M. Mohamed KASMI</p> <p>Mme Dominique PAGES à Mme Agnès DEMODE</p> <p>M. Alain ROZANSKI à M. Philippe POUDOU</p> <p>M. Yves de SAINTIGNON à Mme Sylvie d'ESTEVE</p> <p>M. VIGNES à Mme Birgit DOMINICI</p>		
<p><b>Objet : ESPACE ANDRE JOLY (EAJ) - CENTRE DE VIE SOCIALE – BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET SOCIAL 2023/2026</b></p>		
<p><i>Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,</i></p> <p><b>Vu</b> le projet social contractualisé entre la CAFY et le C.C.A.S pour la période 2023/2026 (Délibération N°22-13 du 09 juin 2022) et la présentation synthétique Power point du bilan intermédiaire lors de la séance du 04 décembre 2024 ;</p> <p><b>Considérant</b> l'exigence d'une évaluation intermédiaire prévue au cahier des charges ;</p>		

Après en avoir délibéré,

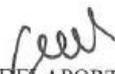
À l'unanimité des membres présents et représentés

**Valide** le bilan intermédiaire en annexe

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.



Pour extrait conforme au Registre  
Le Président du C.C.A.S.

  
Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc  
Maire

Accusé de réception en Préfecture

078-267800480-20250605-DEL25-14-DE

Date de transmission : 11/06/2025

Date de réception en Préfecture : 11/06/2025

Date de publication : 11/06/2025